Image not found or type unknown

mail de démission réfuté

Par **annnnna**, le **01/02/2025** à **11:10**

Bonjour,
est ce que selon vous un mail formulé ainsi est clair, sans ambiguité et sans équivoque?
" Bonjour,
après longue réflexion je tenais à vous informer de mon souhait de quitter mon CDI à X pour raisons personnelles.
Pouvons nous nous voir pour en discuter?
Merci pour votre compréhension"

Merci de vos réponses

Par **janus2fr**, le **01/02/2025** à **11:22**

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre votre question...

Oui, ce mail est clair pour votre demande d'entrevue pour discuter de votre éventuel départ (on ne sait d'ailleurs pas sous quelle forme vous comptez quitter votre CDI, démission, rupture conventionnelle, etc.).

Par **Cousinnestor**, le **01/02/2025** à **13:03**

Hello !

Voici à titre de comparaison un modèle de lettre de démission "correcte" :

https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Demission

A+

Par **Prana67**, le **03/02/2025** à **09:18**

Bonjour,

Si vous voulez démissionner ce n'est pas la bonne formulation. Si vous voulez discuter avec votre employeur non plus.

Soyez clair, soit vous voulez démissionner, alors il faut le dire, pas besoin d'en "discuter". Si l'employeur veut vous garder il viendra vers vous pour en discuter.

Ou alors vous voulez discuter avec votre employeur, dans ce cas ne parlez pas de démission.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés